Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

Arrêté du 29 janvier 2019 clôturant le programme philatélique de l'année 2019 et fixant le programme philatélique de l'année 2020 (2° partie)

NOR: ECOI1900918A

Le ministre de l'économie et des finances,

Sur le rapport du président-directeur général du Groupe La Poste,

Vu l'arrêté du 31 juillet 2017 complétant le programme philatélique de l'année 2018 et fixant le programme philatélique de l'année 2019 (1^{re} partie) ;

Vu l'arrêté du 21 février 2018 clôturant le programme philatélique de l'année 2018 et fixant le programme philatélique de l'année 2019 (2° partie) ;

Vu l'arrêté du 17 juillet 2018 complétant le programme philatélique de l'année 2019 et fixant le programme philatélique de l'année 2020 (1^{re} partie),

Arrête:

Art. 1er. - Le programme philatélique de l'année 2019 est complété comme suit :

Série « commémoratifs et divers » :

- Le Mahatma Gandhi:
- Le Monte Cinto.

Art. 2. – Le programme philatélique de l'année 2020, 2° partie, est fixé comme suit :

Série commémoratifs et divers :

- Frédéric Dard;
- Olympe de Gouges;
- Le général de Gaulle ;
- Ludwig van Beethoven;
- 800 ans de la Faculté de Médecine-Université de Montpellier ;
- Pavillon de la France à l'Exposition universelle de Dubaï 2020 ;
- 93° Congrès de la Fédération française des associations philatéliques ;
- Salon philatélique de printemps 2020.

Série touristique:

- Le village élu village préféré des Français au cours de l'année 2019;
- Bès-Bédène (Aveyron);
- La Roche-sur-Yon (Vendée).

Série artistique :

- Marie-Guillemine Benoist.

Série « Les métiers d'art ».

Série « Les grandes heures de l'Histoire de France ».

Série « Sports ».

Série « Poste Aérienne » :

- Cent-cinquantenaire des ballons montés.

Série « Jeunesse ».

Série « Faune et Flore »

(Nouvelle appellation de la série « Nature »).

Série « La Terre et les Hommes ».

Création d'une nouvelle série, qui succède à la série « actrices-acteurs ».

- **Art. 3.** L'arrêté ministériel du 17 juillet 2018 complétant le programme philatélique de l'année 2019 et fixant le programme philatélique de l'année 2020 (1^{re} partie) est modifié comme suit :
- « $Art.~l^{er}.-150^{\circ}$ anniversaire du canal de Suez : émission transférée de la catégorie "Série commémoratifs et divers" à la catégorie "Emissions internationales", au titre des émissions communes ».
- **Art. 4.** Le président directeur-général du Groupe La Poste est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 29 janvier 2019.

Bruno Le Maire